



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Convocation¹

Lundi 17 mars 2014 – 14 h 00
Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Ordre du jour modifié

- 1. Rapport de contrôle de la Cour des comptes relatif aux Comptes généraux de la Commission communautaire française pour les années 1997 à 2001**
103(2013-2014) n° 1

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1997
103 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1997
103 (2013-2014) n° 3

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1998
103 (2013-2014) n° 4

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1998
103 (2013-2014) n° 5

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1999
103 (2013-2014) n° 6

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 1999
103 (2013-2014) n° 7

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2000

103 (2013-2014) n° 8

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2000

103 (2013-2014) n° 9

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2001

103 (2013-2014) n° 10

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2001

103 (2013-2014) n° 11

- ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- ◆ Exposé de M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Collège, en charge du Budget.
- ◆ Discussion générale conjointe.
- ◆ Examen et vote des articles de chacun des projets de décret et de règlement.
- ◆ Vote sur l'ensemble des projets de décret et de règlement.

2. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération-cadre entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la concertation intrafrancophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières

117 (2013-2014) n° 1

- ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- ◆ Exposé de M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Collège.
- ◆ Discussion générale.
- ◆ Examen et vote de l'article unique.
- ◆ Vote sur l'ensemble du projet de décret.

3. Proposition de décret relatif aux compétences de la Communauté française dont l'exercice est transféré à la Région wallonne et à la Commission communautaire française, déposée par Mme Michèle Carthé, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Magali Plovie et M. Joël Riguelle

110 (2013-2014) n°s 1 et 2

- ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- ◆ Exposé des auteurs de la proposition de décret.
- ◆ Discussion générale.
- ◆ Examen et vote des articles.
- ◆ Vote sur l'ensemble de la proposition de décret.

4. Proposition de résolution visant à limiter strictement la publication et la diffusion sous format papier des rapports annuels des services publics, des organismes d'intérêt public au sens large qui dépendent de la Commission communautaire française, déposée par Mme Michèle Carthé, Mme Magali Plovie, Mme Caroline Persoons, M. Joël Riguelle et M. Vincent De Wolf
106 (2013-2014) n° 1

Rapporteuse : Mme Anne Herscovici

- ◆ Exposé des auteurs de la proposition de résolution.
- ◆ Discussion générale.
- ◆ Examen des considérants et du dispositif.
- ◆ Vote sur l'ensemble de la proposition de résolution.

5. Divers

Composition de la commission

Président : M. Hamza Fassi-Fihri
Vice-présidents : M. Eric Tomas, M. Emir Kir

Membres effectifs :

PS : M. Philippe Close, M. Alain Hutchinson, M. Emir Kir, M. Eric Tomas
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin
MR : M. Philippe Pivin, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
FDF : M. Emmanuel De Bock, M. Serge de Patoul
cdH : M. Hamza Fassi-Fihri

Membres suppléants :

PS : M. Mohamed Daïf, Mme Caroline Désir, M. Christian Magérus, M. Mohamed Ouriaghli, M. Charles Picqué
Ecolo: Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Magali Plovie, Mme Barbara Trachte
MR : M. Olivier de Clippele, M. Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum
FDF : M. Michel Colson, M. Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons
cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Joël Riguelle

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe"*.

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).